

DÉPARTEMENT  
des  
HAUTES ALPES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
ARRONDISSEMENT de  
BRIANCON

-----  
CANTON DE  
BRIANCON 1

COMMUNE  
DE  
**VILLAR  
D'ARENE**

**L'an deux mil vingt-quatre et le 22 février à 19 heures 00**

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 12 février 2024

**Présents** : Olivier FONS, Michel GONNET, David LE GUEN, Béatrice ALBERT, Catherine PATTE, Gilles JUGE, Sylvain PROTIERE, Jean-Pierre JACQUIER

**Absents** : David AMIEUX, Elodie LEFEBVRE

**Pouvoir** de Valérie LANDRY BUCH pour Michel GONNET

**Secrétaire de séance** : Sylvain PROTIERE

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023, en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : **-17 774.59 €**

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : **59 894.97 €**

Nombre de conseillers :

En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 9

Un solde d'exécution ( déficit - 001) de la section d'investissement de : **-4 803.16 €**

Un solde d'exécution ( Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : **5 017.54 €**

04/2024

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : **0.00 €**

En recettes pour un montant de : **0.00 €**

### OBJET

AFFECTATION DES  
RESULTATS  
MICROCENTRALE

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à **22 577.75 €**

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Excédent de fonctionnement capitalisé R1068 : **22 577.75 €**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté R002 : **42 334.76 €**

Accord du conseil à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

Le Maire, Olivier FONS

